



ACTUALITÉS FONCTIONNELLES

CONTINUITÉ DE L'ACTIVITÉ - COVID - 19

L'ensemble des services nationaux du SNE et du portail grand public sont maintenus durant la période de confinement.
Nous vous tiendrons informés si des impacts plus importants sur les activités et le projet SNE se présentent.



REPORT DES RADIATIONS POUR NON-RENOUVELLEMENT

L'accès aux guichets étant impossible en cette période de confinement, un délai supplémentaire est accordé aux demandeurs pour renouveler leur demande de logement social.
Le paramétrage du SNE a été modifié pour décaler la radiation pour non-renouvellement de 3 mois soit **4 mois après la date anniversaire de la création de la demande ou du dernier renouvellement.**

AJUSTEMENT DE LA FEUILLE DE ROUTE DU SNE

La feuille de route a été adaptée à la suite du séminaire des Gestionnaires Territoriaux et les Clubs Utilisateurs du SNE :

- La période de cohabitation des cerfa V3 et V4 aura lieu de septembre 2020 à février 2021. Pour faciliter cette cohabitation et la nationalisation, dès septembre 2020, **le NIR et au moins une Ressource Mensuelle seront obligatoires pour toutes les interfaces informatiques communiquant avec le SNE** ;
- La nationalisation du numéro unique commencera en Février 2021 ;
- Le nouveau Dispatching sera mise en place en Février 2021.

CALENDRIER DE LA REFORTE DU PORTAIL GRAND PUBLIC

Les développements de la refonte du Portail Grand Public ont commencé.

Le nouveau site sera mis en ligne au printemps.

Mai

Refonte ergonomique
Création d'un compte utilisateur
Rattachement des demandes

Eté

Connexion via
FranceConnect

Septembre

Données du cerfa V4

NUMERISATION DES PIÈCES JUSTIFICATIVES

Pour le moment, les guichets de métropole continuent l'envoi de leurs pièces justificatives pour numérisation à l'adresse habituelle suivante :
SNE
Service de numérisation des pièces justificatives des services enregistreurs BP 70068
77213 Avon Cedex



ACTUALITÉS TECHNIQUES

REPORT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PWP DU GIP SNE

L'ouverture du portail prévue au 30 mars est reportée à une date ultérieure.

Les prestations de numérisation actuelles sont maintenues jusqu'à la définition d'un nouveau planning.

Nous vous tenons informés.

REUNIONS DES EDITEURS

Une réunion avec les éditeurs se tiendra au mois d'avril pour leur présenter les changements liés au cerfa V4. La forme de la réunion sera adaptée aux conditions actuelles.

Une amélioration de la communication avec les éditeurs de logiciel est en cours !



Nous vous invitons à prendre contact avec nous : demande-unique@developpement-durable.gouv.fr